



libres ensemble



19, Bd de Sébastopol
75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

**SERVICE
CONTROLE
CLIENT**



UNSA COMMERCIAL - SCC - GATC - Indépendants MTA

JOURNAL SCC DE L'UNSA-COMMERCIAL ET INDEPENDANTS MTA AVRIL 2010

SOMMAIRE :

*Avenant Services
Fonctionnels*

*Avenant N° 1 au
Protocole SCC*

*Prime Qualité de
Service*

*Instance Suivi
Secteur*

Alternance

Accident du Travail

*Comité Régie
d'Entreprise*

AVENANT SERVICES FONCTIONNELS

Le 30 mars 2010, l'UNSA-COMMERCIAL et le syndicat INDEPENDANTS ont été reçus dans le cadre d'une audience, afin de débiter la négociation de l'avenant n° 2, concernant les agents des :

- Pôle Ressources Humaines
- Pôle Clientèle
- Pôle Gestion
- Pôle Pilotage

A cette occasion, l'UNSA-COMMERCIAL et le syndicat INDEPENDANTS ont revendiqué les points suivants :

- ✓ L'augmentation des postes de Métier de développement.
- ✓ L'augmentation des postes d'Agents de Maîtrise.
- ✓ L'augmentation de la prime Qualification/Pénibilité.
- ✓ La création d'une prime spécifique d'atteinte des critères liés au métier.

Cette négociation devra être bouclée pour le premier semestre 2010, afin d'aborder dans de bonnes conditions, le bilan à un an dans lequel l'UNSA-COMMERCIAL et le syndicat INDEPENDANTS revendiqueront :

- L'augmentation de la prime Qualité de Service à 3 000 Euros.
- L'ouverture des niveaux 13 et 14, dans le cadre de la deuxième partie de carrière.

Pour l'UNSA-COMMERCIAL et le syndicat INDEPENDANTS, rien ne nous détournera de notre mission première, à savoir :



**SERVIR LES SALAIRES ET OBTENIR DES AVANCEES
DANS LE CADRE D'UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF !**



PRIME QUALITE SERVICE 🖱️ **LE COMPTE N'Y EST PAS !**

Suite à un certain nombre d'anomalies constatées concernant les critères d'attribution de la prime Qualité de Service, l'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS** invitent les agents à réclamer à leur encadrement de proximité, leur **calendrier historique des services** (du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009), puis d'envoyer une demande personnelle au RH, afin d'obtenir des explications sur le mode de calcul.

Pour l'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS**, sont considérés comme jours réellement travaillés selon le protocole :

- ☞ **Les congés annuels.**
- ☞ **Les reprises de temps compensateurs et supplémentaires et du Compte Epargne Temps.**
- ☞ **Les repos compensateurs.**
- ☞ **Les périodes de formation suivies dans le cadre du plan de formation de l'Entreprise.**
- ☞ **Les congés légaux de maternité, de paternité et d'adoption.**
- ☞ **Les congés pour soins à enfant malade.**
- ☞ **Les congés spéciaux d'ordre familial (mariage, naissance, adoption, décès).**
- ☞ **Les arrêts pour accident du travail, accident de trajet ou maladie professionnelle.**
- ☞ **Les temps consacrés à la représentation du personnel.**
- ☞ **Les temps consacrés aux activités syndicales.**
- ☞ **Les jours de médaille.**
- ☞ **Les jours de management.**

Par conséquent, l'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS** ont déposé une alarme sociale auprès de l'Unité SCC, pour le motif suivant :

- ☛ **Non respect des critères d'attribution de la Prime Qualité de Service prévue au protocole SCOR.**

Nous vous tiendrons informés des suites données à cette alarme sociale.

AVENANT N ° I AU PROTOCOLE SCC

Le 15 mars 2010, le premier avenant au Protocole SCC a été signé par l'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS**.

Pour rappel, ce dernier permet à la fois, aux agents de Grande Nuit, par une modification d'horaires, une amélioration de la qualité de service (dixit la direction) et surtout une augmentation substantielle de la rémunération.

INSTANCE SUIVI SECTEUR

Suite à l'alarme sociale du 16 février 2010, la direction s'est engagée à mettre en place des groupes de travail, afin d'actualiser les ISS et les rendre conformes aux contraintes du métier de contrôleur, et ce, en tenant compte de la mixité des agents ex. Ferré et Bus.

L'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS** demandent à ce que les nouvelles ISS soient présentées sur les différents sites et aux élus DP, dès la mi-avril.

L'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS** s'engagent à ce que ces nouvelles ISS soient respectées et appliquées.

ALTERNANCE

Au cours de l'audience du 30 mars 2010, l'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS** ont demandé à la direction, d'offrir la possibilité aux agents désirant faire une coupure avec l'activité "contrôle", des postes au Pôle Clientèle sur différentes activités, et ce, pour une période de 1 à 3 mois renouvelables une fois pour travailler sur les deux sites en alternance CHARONNE et BELLIARD.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Depuis la mise en place du SCC, le nombre d'accidents du travail et agressions ne cesse d'augmenter.

Au premier semestre 2010, 52 faits ont été recensés. Une grande partie d'entre eux est à déplorer lors de contrôle de titre de transport, sur les réseaux BUS.

Pour l'**UNSA-COMMERCIAL** et le syndicat **INDEPENDANTS**, cette situation est inacceptable. Nous demandons à la direction, de revoir sa copie, comme le stipule le protocole :

"L'objectif étant de garantir la sécurité des agents"

Nous demandons à la direction de :

- Mettre des REX en place très rapidement.
- Rappeler la possibilité pour chaque agent, de contacter l'IAPR.
- Aborder à chaque briefing, la lecture des SAXO, des problèmes rencontrés sur le terrain, etc...

Les représentants de l'UNSA SCC restent à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter.

COMITE REGIE D'ENTREPRISE

Depuis la fin de l'année 2009, l'**UNSA-COMMERCIAL** s'est lancé dans un vaste sondage, en vue d'améliorer et de mieux cerner les nouveaux besoins des agents en matière d'offres de notre Comité Régie d'Entreprise.

Il n'a échappé à personne que les agents de 1936 et ceux des années 2010 avaient des attentes différentes. A nous de les mettre en musique !

Cette consultation nous permet de vous proposer des offres nouvelles pour le prochain mandat. Il permettra à notre CRE de se moderniser et d'être au plus près des attentes réelles des agents, car ne l'oublions pas, le CRE n'appartient pas aux organisations syndicales gestionnaires, mais aux agents (voir premier résultat sondage en dernière page du journal).

C'est le challenge que se fixent l'UNSA-COMMERCIAL et le syndicat INDEPENDANTS pour le prochain mandat.

SONDAGE COMITE REGIE D'ENTREPRISE

L'ARBRE DE NOËL ET LES CADEAUX

Le syndicat UNSA-COMMERCIAL a adressé à l'ensemble des agents B1, un sondage sur le Comité Régie d'Entreprise, afin de recenser les attentes et les éventuelles critiques formulées sur le CRE.

Il a été favorablement accueilli si l'on en juge par le retour des réponses : **plus de 2 500**, à l'heure actuelle.

ARBRE DE NOËL :



Les principales critiques formulées concernent le spectacle :

- **Location très coûteuse du Palais Omnisports de Bercy.**
- **Spectacles n'intéressant pas tous les enfants, encore moins les adolescents.**

Commentaire de l'UNSA-COMMERCIAL : Avec un budget de 1,3 millions d'€uros pour l'Arbre de Noël, il n'est pas acceptable de mécontenter autant d'agents.

Les principales propositions sont les suivantes :

- **Partenariat RATP avec un cirque type cirque Bouglione au cirque d'Hiver qui permettrait aux plus petits, un spectacle ludique.**
- **Partenariat avec de grands parcs d'attractions, type Disneyland ou Astérix qui permettrait aux plus petits et aux plus grands, de pouvoir passer une journée dans un lieu formidable, partenariat plébiscité par les agents.**



LES CADEAUX :

Les principales critiques formulées sur les cadeaux sont :

- **Qualité médiocre des cadeaux.**
- **Offre ne correspondant pas aux attentes des adolescents.**

Les principales propositions sont :

- **Dotation de chèques-cadeaux et de bons d'achats à chaque famille, d'un montant supérieur au coût moyen du cadeau actuel.**

Commentaire de l'UNSA-COMMERCIAL : En se débarrassant du coût prohibitif de la location de la salle du POPB, la somme économisée permettrait tout à la fois, un partenariat avec un grand cirque, un parc d'attractions et le doublement minimum de la valeur du chèque-cadeau qui serait remis à chaque famille. Voilà une offre moderne, même si elle bouleverse l'ordre établi par certains conservateurs !

Il est urgent que le Comité Régie d'Entreprise RATP se rapproche de vos attentes véritables, cerne mieux vos besoins, vos souhaits, car bien évidemment, le CRE RATP vous appartient à tous et doit permettre au plus grand nombre de bénéficier de la subvention allouée à cet effet.

L'UNSA-COMMERCIAL poursuivra cet objectif sans relâche et pourra avec votre soutien franc et massif, mettre en œuvre l'ensemble de ces nouveautés.

L'UNSA-COMMERCIAL s'engage à soutenir les attentes des agents, dans le cadre d'une vaste modernisation du Comité Régie d'Entreprise.